

## Télégramme de Jean Monnet à Robert Schuman (14 septembre 1950)

**Légende:** Le 14 septembre 1950, lors des négociations sur le plan Schuman, Jean Monnet adresse à Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, un télégramme dans lequel il évoque un changement dans l'attitude de la délégation allemande qui, craignant de voir le réarmement allemand se faire non plus dans un cadre européen, mais uniquement national, pose de nouvelles conditions en vue de la mise en place d'un marché commun du charbon et de l'acier.

**Source:** Jean Monnet, Robert Schuman, Correspondance 1947-1953. Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1986. 188 p. (Cahiers rouges). p. 56.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/telegramme\_de\_jean\_monnet\_a\_robert\_schuman\_14\_septembre\_1950-fr-e6681861-

1/2

3c32-4768-8bf5-73eb1c13e3f8.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

18/12/2013



## Télégramme de Jean Monnet à Robert Schuman (14 septembre 1950)

Urgent / Réservé

Le changement dans l'attitude de la délégation allemande aux négociations sur le Plan Schuman que je vous avais indiqué avant votre départ se développe maintenant très nettement.

Les délégués allemands ont proposé hier soir que le marché unique dispose d'une protection douanière élevée contre les pays tiers, le tarif du Benelux s'ajustant sur le tarif allemand actuel. Cette position, rapprochée de celles qu'ils ont récemment prises, indique que les Allemands veulent simultanément garder l'avantage de salaires bas, donner à l'ensemble de la communauté charbon-acier une protection douanière élevée et refuser une contribution appréciable à la péréquation. En bref, l'Europe deviendrait un marché allemand. Ces positions s'accompagnent d'un changement de ton dans les réunions générales.

Cette brusque transformation s'explique par les perspectives que les Allemands croient voir s'ouvrir devant eux, depuis qu'ils entendent proclamer à Strasbourg et à Washington que la sécurité de l'Ouest dépend du réarmement de l'Allemagne. Le Plan Schuman acier-charbon représentait pour eux un espoir de relèvement par une fusion dans une communauté européenne. Au sein de cette communauté dont la France serait le guide, nos interlocuteurs allemands envisageaient que leur acier, et éventuellement leurs hommes soient fusionnés avec les autres pays.

C'est, à mon avis et de l'aveu même de certains de nos interlocuteurs, le seul moyen d'obtenir une contribution allemande efficace et rapide à la défense de l'Ouest et d'éviter en même temps que le sentiment de puissance ne soit à nouveau éveillé dans l'âme allemande par la création d'une force militaire allemande.

Mais il apparaît soudain à certains de nos interlocuteurs que le réarmement et le relèvement de l'Allemagne vont se réaliser dans le cadre national. D'où leur changement d'attitude.

Je suis convaincu que si l'on traite le réarmement allemand sans le réaliser dans le cadre général européen du Plan Schuman, on risque à la fois d'aller à l'échec des négociations sur le Plan Schuman et de voir les Allemands retourner à leurs tentations traditionnelles. Je crois utile de vous informer, sans attendre, de ces réactions. J'en informe également M. l'Ambassadeur des Etats-Unis que nous tenons régulièrement au courant du développement des négociations sur le Plan Schuman.

2/2

Jean Monnet

Copie dactylographiée. AMI 4/4/2

18/12/2013